

## Décision de Monsieur le Maire

Prise conformément à l'article L2122-22 du Code Général  
des Collectivités Territoriales

### OBJET : CONSTRUCTION DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE – MARCHÉ DE TRAVAUX – ATTRIBUTION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MIREVAL,

**VU** l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 24 juin 2020 donnant délégation pour la durée de son mandat à Monsieur le Maire, et notamment son alinéa 4,

**VU** le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2123-1 et R2123-1 1° relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée ouverte,

**VU** l'arrêté du 30 septembre 2021 modifiant l'arrêté du 31 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux,

**CONSIDERANT** que la nécessité de passer un marché pour la construction du poste de police municipale de Mireval, décomposé en 8 lots :

Lot 01 : Gros œuvre - Etanchéité - Façades - VRD

Lot 02 : Menuiseries extérieur et intérieur bois

Lot 03 : Serrurerie – Métallerie (Habillage façade)

Lot 04 : Plâtrerie - Isolation - Peinture

Lot 05 : Electricité - Chauffage - Climatisation

Lot 06 : Plomberie - VMC

Lot 07 : Carrelage - Faïence - sol souple

Lot 08 : Panneaux solaires

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : un marché n°22MIR001 relatif à la construction d'un poste de police municipale est attribué aux opérateurs économiques désignés ci-après :

Lot	Désignation	Numéro de marché	Titulaire	Montant HT
1	Gros œuvre - Etanchéité - Façades - VRD	22MIR001 L1	BATISSEUR DURABLE 22 AVENUE de la Marjolaine 34110 FRONTIGNAN SIRET : 538 432 717 00014	147 000,00 €

2	Menuiseries extérieur et intérieur bois	22MIR001 L2	<b>BH AGENCEMENT</b> Montée des Noyers Route de Narbonne 34500 BEZIERS SIRET : 532 320 504 00014	38 064.53 €
3	Serrurerie – Métallerie (Habillage façade)	22MIR001 L3	<b>SARL VAQUIER G ET FILS</b> 21 AVENUE DE LA GARE 34660 COURNONTERRAL SIRET : 390 079 291 00014	45 740,00 €
4	Plâtrerie - Isolation - Peinture	22MIR001 L4	<b>ATELIER SAINT LUC</b> Parc Aquatechnique 2 rue d'Amsterdam 34200 SETE SIRET : 412 187 569 00014	28 349,11 €
5	Electricité - Chauffage - Climatisation	22MIR001 L5	<b>SARL FRANCIS FABRE</b> 17 Rue d'Ingril Zone Industrielle des Eaux Blanches 34200 SETE SIRET : 482 924 800 00014	28 998,30 €
6	Plomberie - VMC	22MIR001 L6	<b>CAMBORDE ENERGIES 34</b> 6 GRAND RUE 34725 SAINT-GUIRAUD SIRET : 799 893 631 00025	15 491.19 €
7	Carrelage - Faïence - sol souple	22MIR001 L7	<b>REVETEMENT DU SUD PROCERAM</b> 14 rue du libron 34450 VIAS SIRET : 389 558 958 00036	7 900.00 €
8	Panneaux solaires	22MIR001 L8	<b>RESEAUX SERVICES ENERGIES</b> 11 rue du Libron 34450 VIAS SIRET : 848 304 770 00029	7 818.50 €

Les prestations sont réglées par un prix global et forfaitaire, taux de TVA applicable de 20%, selon les stipulations de l'acte d'engagement.

**ARTICLE 2 :** L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Le délai global d'exécution de l'opération est de 9 mois.

**ARTICLE 3 :** le mandatement se fera régulièrement après service fait.

**ARTICLE 4 :** ampliation de cette décision au Préfet de l'Hérault.

Ainsi fait et décidé, le  
Christophe DURAND  
Maire de MIREVAL

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que la présente peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente notification et/ou de l'affichage de la présente.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



Accusé de réception en préfecture  
034-213401599-20221206-DECISION22013-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2022  
Date de réception préfecture : 06/12/2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 06/12/2022  
Et publication ou notification le 06/12/2022